



EMMANUEL MACRON
président de la République

L'EXERCICE DE TOUS LES DROITS, PAR TOUS LES CITOYENS

À l'heure où plusieurs millions de français sont concernés par le handicap, l'effectivité de leurs droits fondamentaux doit être désormais notre priorité. **Nous nous sommes trop habitués aux discriminations quotidiennes** que provoque le manque d'adaptation de notre école, de nos entreprises, de notre administration, alors qu'elles doivent nous révolter ; et c'est ensemble que **nous allons prendre des engagements forts pour y remédier.**

Depuis 5 ans, **nous avons fait de l'amélioration du quotidien des personnes handicapées l'une de nos priorités.** Des évolutions sont d'ores et déjà visibles. Davantage d'enfants en situation de handicap sont scolarisés dans l'école de la République, des salariés handicapés ont retrouvé le chemin de l'emploi, notre communication gouvernementale a gagné en accessibilité. Mais de trop nombreux parcours sont encore freinés par des démarches longues et par un manque de solution. **Le quinquennat qui vient sera le terrain d'un combat renforcé contre les injustices, par une démultiplication de nos moyens, de nos efforts, et des résultats.**

Le sentiment de cette urgence à agir a été l'aiguillon constant des travaux préparatoires de cette 6^e Conférence nationale du handicap, qui fonde l'acte II de notre politique en la matière. **Notre objectif est clair : qu'elle soit un jalon sur le chemin de l'effectivité des droits fondamentaux et universels, de l'école à l'emploi, de la maison à la cité.**

Nous devons retrouver la confiance des personnes en situation de handicap dans notre capacité à agir concrètement avec elles, à bâtir une société de tous et pour tous. Les récentes propositions du Conseil de l'Europe et les observations de l'ONU nous y engagent.

La feuille de route de notre action, construite d'abord avec les personnes handicapées, leurs familles, le Conseil national consultatif des personnes handicapées, les associations, les professionnels et les acteurs de l'État à toutes les échelles, est appelée à être portée dans tous les territoires, à évoluer bien au-delà du temps circonscrit de sa préparation et de la date qui nous rassemble aujourd'hui.

Cette CNH constitue une étape décisive avant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris, ces jeux paralympiques d'été étant les premiers organisés en France.

Mais au-delà de cette échéance, les Jeux constituent une opportunité formidable pour aller vers une société de tous et pour tous. Et nous devons poursuivre et porter, au-delà de 2024, la flamme d'une transformation qui nous anime tous.

Nous devons garantir aux citoyens handicapés les promesses de notre devise : **protéger la liberté, assurer l'égalité, vivre la fraternité.**



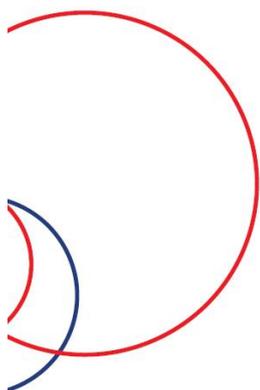
**CETTE 6^{ème} CONFÉRENCE
NATIONALE DU HANDICAP
FONDE L'ACTE II DE NOTRE
POLITIQUE : C'EST UN
JALON SUR LE CHEMIN DE
L'EFFECTIVITÉ DES DROITS
FONDAMENTAUX ET
UNIVERSELS, DE L'ÉCOLE
À L'EMPLOI, DE LA MAISON
À LA CITÉ. ”**



JEAN-CHRISTOPHE COMBE
Ministre des Solidarités, de l'Autonomie
et des Personnes handicapées



GENEVIÈVE DARRIEUSSECQ
Ministre déléguée
chargée des Personnes handicapées



L'ENGAGEMENT DE TOUTE LA SOCIÉTÉ

Depuis le Comité interministériel du handicap (CIH) qui s'est tenu le 6 octobre dernier, des groupes de travail ont été formés pour préparer la 6^{ème} Conférence nationale du handicap. **Aujourd'hui, nous y sommes.** Le travail de fond mené par l'État depuis 2017 pour l'école, l'enseignement supérieur, l'emploi et l'amélioration de l'accompagnement résulte des avancées majeures et depuis longtemps attendues pour **respecter les choix** des personnes en situation de handicap. Mais le chemin est encore long pour faciliter les parcours, **atteindre l'accessibilité universelle** et favoriser l'autonomie et l'**autodétermination**.

La 6^{ème} CNH s'est construite sur un **dialogue de fond**, mené avec les représentants de personnes en situation de handicap, les collectivités territoriales et les associations. C'est grâce à ce dialogue et cette proximité avec le terrain que nous pouvons identifier les obstacles encore trop nombreux pour **rendre effectifs les droits**.

Les grandes orientations pour les années qui viennent se traduisent dans **des mesures concrètes, qui fixent un cap et des objectifs clairs**. Selon une approche globale, allant de la petite enfance à l'âge adulte, nous entendons **décloisonner les réponses** apportées aux difficultés rencontrées par les Français concernés par le handicap.

Représentants des personnes, acteurs associatifs, familles, aidants, depuis la création des politiques publiques qui concernent les personnes en situation de handicap, **vous avez été des parties prenantes essentielles** à leur définition. Nous vous remercions pour votre disponibilité, votre implication et votre détermination.

Surtout, les mesures que nous élaborons ensemble doivent à présent s'inscrire dans une dynamique sociale plus forte. L'action pour les personnes en situation de handicap ne peut pas dépendre uniquement de l'État, des collectivités, et des acteurs directement concernés. **Elle doit venir de toute la société.**

Nous souhaitons donc que cette CNH soit celle d'**un changement de paradigme, à la hauteur des enjeux sociétaux**. Qu'elle trouve dans la conscience de chaque citoyen un allié véritable, fondamental, engagé. Qu'elle soit soutenue par une société concernée **par le respect des droits fondamentaux de chacun**, le bien vivre ensemble de tous les membres qui la constituent, et qui la font avancer.